



Belgian Energy Data Overview

Edition **été 2023**



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348



0800 120 33 (numéro gratuit)



SPFEco



@spfeconomie



[linkedin.com/company/fod-economie](https://www.linkedin.com/company/fod-economie) (page bilingue)



[instagram.com/spfecoco](https://www.instagram.com/spfecoco)



[youtube.com/user/SPFEconomie](https://www.youtube.com/user/SPFEconomie)



economie.fgov.be

Éditrice responsable :

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Version internet

145-23





Table des matières

Page d'introduction	7
1. Consommation.....	10
1.1. Consommation d'énergie primaire en 2022.....	10
1.2. Consommation finale d'énergie en 2022.....	14
1.3. Suivi des objectifs européens.....	24
2. Production	30
2.1. Production d'énergie primaire en 2022	30
2.2. Production brute d'électricité en 2022	34
2.3. Production brute d'électricité issue de sources d'énergie renouvelables en 2022	38
2.4. Capacité électrique installée fin 2022.....	44
3. Importations	46
3.1. Importations nettes d'énergie en 2022	46
3.2. Origine des importations par source d'énergie primaire en 2022.....	50
3.3. Origine des importations d'électricité en 2022.....	54
4. Prix.....	56
4.1. Prix du gaz naturel en 2022	56
4.2. Prix de l'électricité en 2022	58
4.3. Prix des produits pétroliers en 2022.....	60
4.4. Composition des prix pétroliers en 2022	62



« La consommation d'énergie primaire mesure la demande totale en énergie d'un pays. »

Page d'introduction

Cette publication fournit une vue d'ensemble des dernières données disponibles sur le marché de l'énergie en Belgique.

Les données de 2022 présentées dans les chapitres 1, 2 et 3 sont provisoires. Cela signifie qu'il s'agit d'une première estimation fiable (un écart maximal d'environ 1 point de pourcentage a été observé les années précédentes) et qu'elles ne sont donc pas encore définitives. C'est également la raison pour laquelle les données sont fournies uniquement en mégatonne équivalent pétrole (Mtep) et non en terajoule (TJ), unité qui amène un plus grand niveau de détail.

Le SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie est seul responsable de ces données. Les données qui relèvent de la compétence régionale (principalement les données sur les sources d'énergie renouvelables, à l'exception de l'éolien offshore et des biocarburants) ont été estimées par le SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie, sans validation par les instances régionales.

Définitions

La **consommation d'énergie primaire** mesure la demande totale en énergie d'un pays. Cela couvre la consommation du secteur énergétique lui-même, les pertes lors de la transformation (du gaz en électricité, par exemple) et de la distribution d'énergie, ainsi que la consommation finale des utilisateurs finaux. Cela inclut l'énergie consommée à des fins non énergétiques (par exemple, la consommation de produits pétroliers pour la production de plastique). Cela exclut l'énergie fournie pour le transport maritime international.

La **consommation finale d'énergie** représente le total de l'énergie consommée par les utilisateurs finaux tels que les ménages, l'industrie et l'agriculture. C'est l'énergie qui est livrée au consommateur final, à l'exclusion de l'énergie consommée par le secteur énergétique lui-même. Cela inclut l'énergie consommée à des fins non énergétiques. Cela exclut l'énergie fournie à l'aviation internationale.

On entend par **production primaire d'énergie** tout type d'extraction, sous une forme directement utilisable, de produits énergétiques à partir de sources naturelles. Il peut s'agir de l'exploitation des sources naturelles (par exemple, dans les mines de charbon, les champs de pétrole brut, les centrales hydrauliques et les parcs éoliens) ou de la fabrication de biocarburants.

La **production brute d'électricité** correspond à la somme des énergies électriques produites (y compris l'accumulation par pompage) par l'ensemble des groupes générateurs concernés, mesurée aux bornes de sortie des génératrices principales.

Abréviations

SER : source d'énergie renouvelable

EE : efficacité énergétique

Objectifs

SER

La directive 2018/2001 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables prévoit :

- une part minimale (contraignante) de 13 % de SER dans la consommation finale d'énergie à partir de 2021 ;
- un objectif contraignant de 32 % de SER dans la consommation finale d'énergie en 2030 pour l'Union européenne, se traduisant en un objectif de 17,5 % de SER dans la consommation finale d'énergie pour la Belgique ;
- un objectif contraignant de 14 % de SER dans la consommation finale d'énergie du secteur du transport en 2030.

EE

La directive 2018/2002 modifiant la directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique prévoit un objectif indicatif de 42,7 Mtep de consommation d'énergie primaire et de 35,2 Mtep de consommation finale d'énergie en 2030.

Dans la directive 2012/27/UE sur l'efficacité énergétique telle que modifiée par la directive 2018/2002, la consommation d'énergie primaire est définie comme la consommation intérieure brute (qui inclut l'aviation internationale, mais pas l'énergie fournie pour le transport maritime international) dont la consommation non énergétique est déduite. De même, la consommation finale d'énergie inclut l'aviation internationale, mais pas la consommation non énergétique.

A photograph of an industrial refinery or chemical plant at sunset. The sky is a deep blue with some light clouds. In the foreground, there are several tall, cylindrical distillation columns and a complex network of pipes and walkways. One of the columns on the left has a bright orange flame at its top. The scene is illuminated by the warm, golden light of the setting sun, creating a dramatic atmosphere. The right side of the image is partially obscured by a white, diagonal graphic element.

« La diminution globale de la consommation d'énergie primaire observée en 2022 est principalement due à la situation géopolitique. »

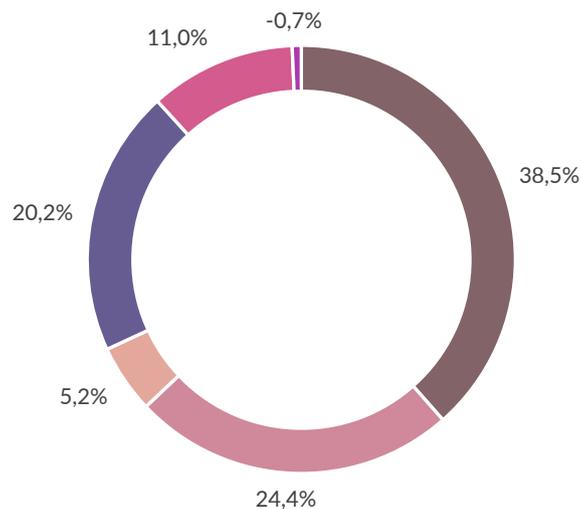
1. Consommation

1.1. Consommation d'énergie primaire en 2022

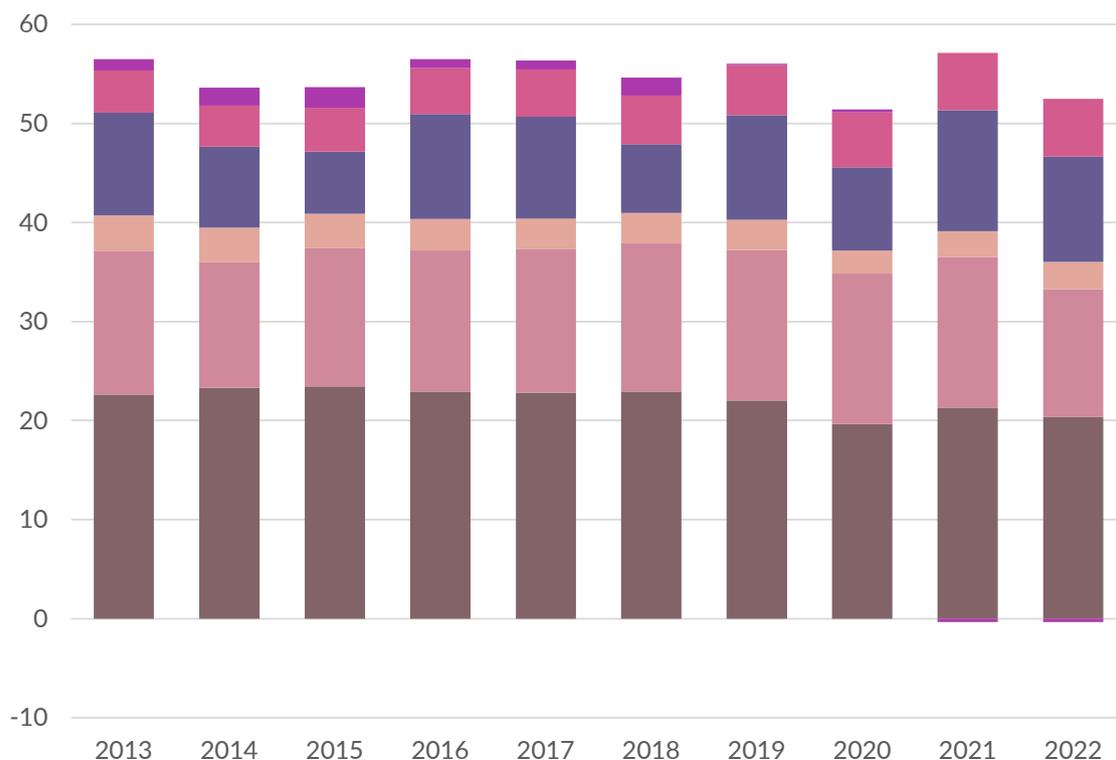
Par source d'énergie

Source d'énergie	Mtep
Pétrole et produits pétroliers	20,3
Gaz naturel	12,9
Combustibles fossiles solides	2,7
Énergie nucléaire	10,7
Énergies renouvelables et déchets	5,8
Autres*	-0,4
Total	52,1

* « Autres » comprend les importations nettes d'électricité et de chaleur ainsi que la récupération de la chaleur des procédés chimiques.



Évolution en Mtep

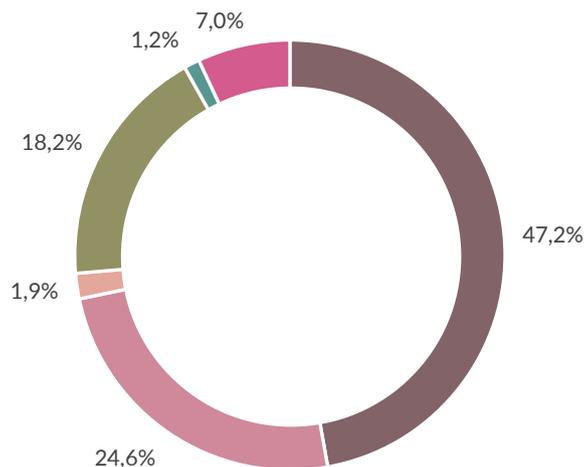


En 2022, la consommation totale d'énergie primaire s'élevait à 52,1 Mtep. Il s'agit d'une diminution de 8,1 % par rapport à 2021. Il s'agit, à l'exception de l'année 2020, du niveau de consommation d'énergie primaire le plus bas depuis le début des années 1990. Cette situation est principalement due à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et à la forte hausse des prix de l'énergie associée, qui a entraîné un changement dans les habitudes de consommation (principalement de gaz naturel et de produits pétroliers) des entreprises et des ménages. La part des énergies renouvelables et des déchets s'est accrue, pour atteindre 11,2 % de la consommation d'énergie primaire en 2022, contre 7,6 % en 2013. Des importations nettes d'électricité négatives, enregistrées depuis 2019, font diminuer la source d'énergie « Autres ». Celle-ci affiche à nouveau des valeurs négatives en 2022.

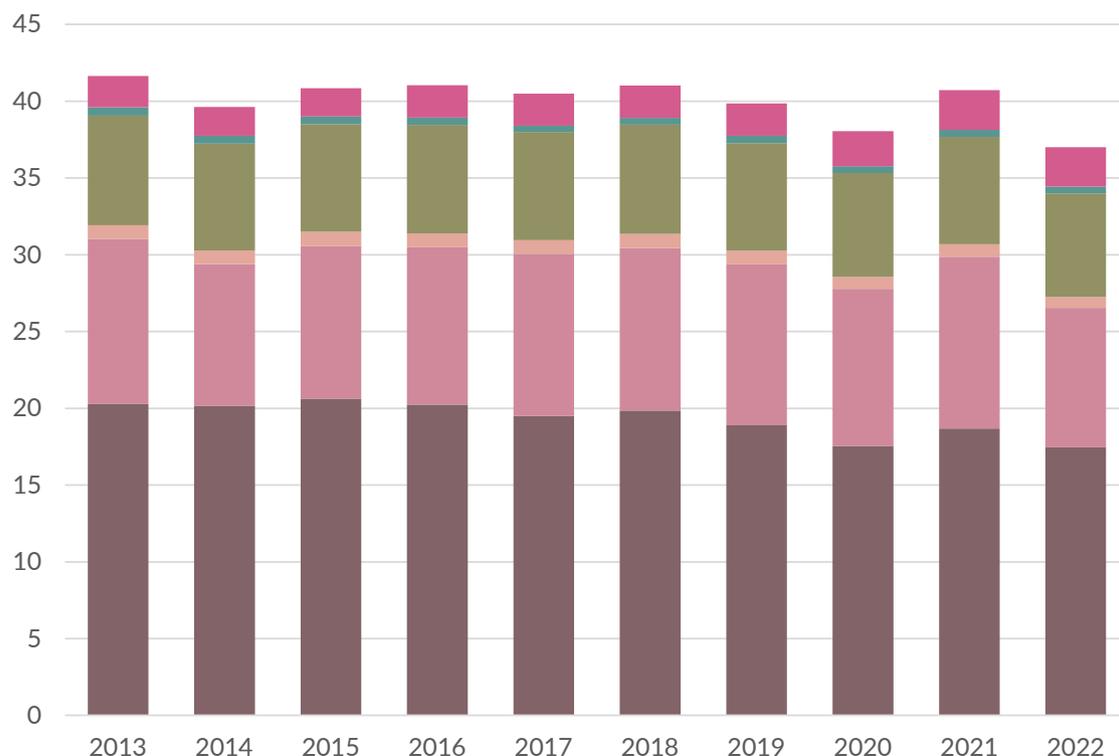
1.2. Consommation finale d'énergie en 2022

Par source d'énergie

Source d'énergie	Mtep
Produits pétroliers	17,5
Gaz naturel	9,1
Combustibles fossiles solides	0,7
Électricité	6,7
Chaleur	0,4
Énergies renouvelables et déchets	2,6
Total	37,0



Évolution en Mtep



Entre 2013 et 2022, la consommation finale d'énergie a varié entre 37,0 et 41,6 Mtep. Celle-ci dépend fortement des conditions météorologiques. Les années où les hivers sont plus froids, comme en 2013 et 2021, la consommation finale de combustibles pour le chauffage est plus importante. Cet impact est principalement observable dans la consommation de gaz naturel, qui a enregistré un record en 2021. En conséquence de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la consommation d'énergie finale, comme la consommation d'énergie primaire, a très fortement diminué en 2022 (-9,1 % par rapport à 2021). La baisse concerne principalement le gaz naturel (-18,7 % par rapport à 2021) et les produits pétroliers (-6,6 % par rapport à 2021).

Les parts des diverses sources d'énergie dans la consommation finale d'énergie sont restées relativement stables ces dernières années. La part moyenne sur la dernière décennie s'élève à :

- 48 % pour les produits pétroliers,
- 26 % pour le gaz naturel,
- 17 % pour l'électricité,
- 5 % pour les énergies renouvelables et les déchets,
- 2 % pour les combustibles fossiles solides,
- 1 % pour la chaleur.

Depuis 2013, la part des énergies renouvelables et des déchets dans la consommation finale d'énergie est passée de 4,8 % à 7,0 %. Cette part ne comprend pas la consommation finale d'électricité verte.

La part des produits pétroliers dans la consommation finale totale du pays a légèrement diminué, mais reste prépondérante (47,2 % en 2022). En 2022, leur consommation finale se partage entre usages énergétiques (68,6 %) et usages non énergétiques (31,4 %). Le secteur du transport pèse pour 63,3 % dans leur consommation finale énergétique en 2022.

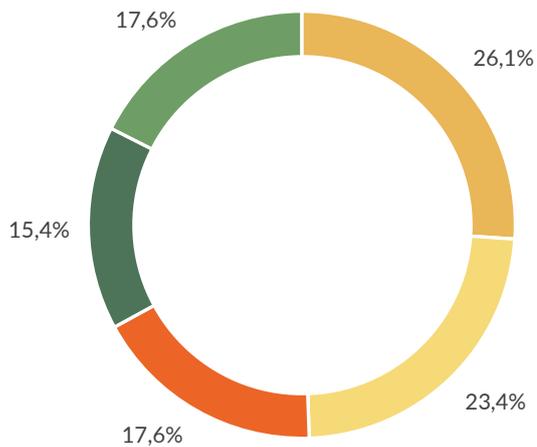
Le gaz naturel représente 24,6 % de la consommation finale d'énergie du pays en 2022. Environ 91 % de ce gaz est utilisé à des fins énergétiques, dont 32,4 % dans le secteur résidentiel.

A photograph of an industrial facility, likely a refinery or chemical plant, featuring a complex network of large, metallic pipes and walkways. The scene is captured during sunset or sunrise, with a warm, golden light illuminating the pipes and creating a strong lens flare effect. The sky is a mix of blue and orange. The image is presented with a white triangular overlay on the right side.

« Depuis 2013, **la part des énergies renouvelables et des déchets** dans la **consommation finale d'énergie** est passée de **4,8 %** à **7,0 %**. »

Par secteur

Secteur	Mtep
Industrie	9,6
Transport	8,6
Résidentiel	7,1
Services et équivalents	5,1
Usages non énergétiques	6,5
Total	37,0



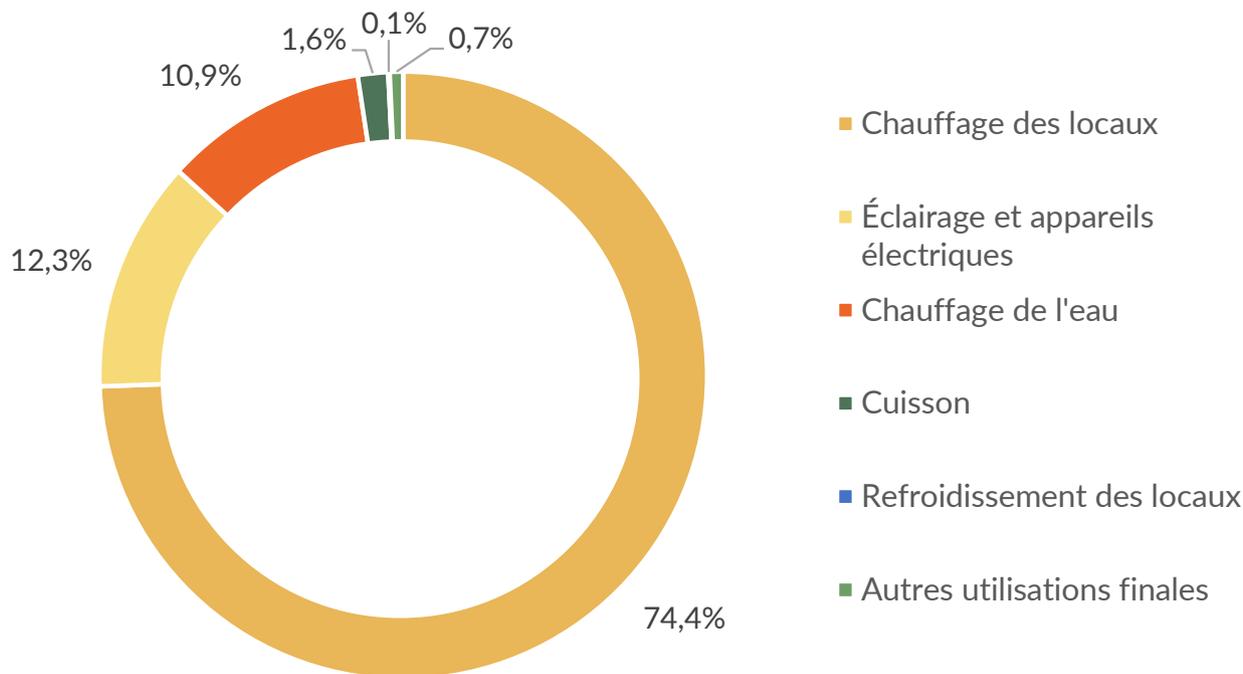
Évolution en Mtep



La répartition de l'utilisation de l'énergie entre les différents secteurs reste assez constante au cours des années. 2020 s'écarte de cette tendance en raison de l'impact très lourd des mesures de lutte contre le coronavirus sur le secteur du transport. L'année 2022 s'en écarte également en raison d'une très forte baisse de la consommation des ménages (-17,7 % par rapport à 2021), des usages non énergétiques (-13,8 % par rapport à 2021) et de l'industrie (-8,9 % par rapport à 2021).

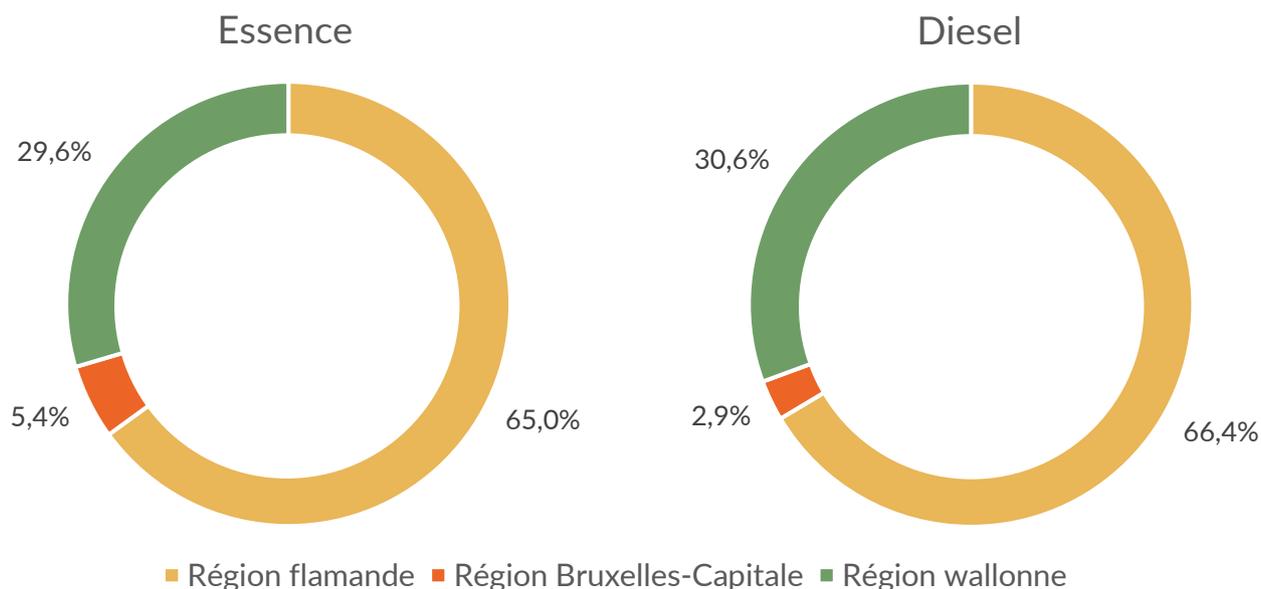
En 2022, le secteur de l'industrie a principalement utilisé du gaz naturel (37,8 %), de l'électricité (32,4 %) et des produits pétroliers (13,4 %). Ces trois sources d'énergie se retrouvent également en tête dans le secteur résidentiel (respectivement 37,9 %, 22,7 % et 30,4 %). La consommation dans le secteur du transport a été dominée, comme attendu, par les produits pétroliers (87,7 %). Les biocarburants (bioéthanol et biodiesel), l'électricité (principalement utilisée pour le transport ferroviaire) et une très petite quantité de gaz naturel constituent la partie restante. La consommation non énergétique est aussi dominée par les produits pétroliers (84,3 %). Le gaz naturel (12,3 %) et les combustibles fossiles solides (3,4 %) complètent cette consommation.

Consommation d'énergie dans les ménages par type d'utilisation finale en 2021



En 2021, année marquée par un hiver assez rigoureux, 74,4 % de l'énergie consommée par les ménages est consacrée au chauffage. Le gaz naturel (48,1 %) et les produits pétroliers (35,6 %) représentaient la plus grande part de la consommation pour le chauffage en 2021. La part du chauffage dans la consommation énergétique totale des ménages varie, selon les conditions météorologiques, entre 70 % et 77 % depuis 2010. Le reste de l'énergie consommée par les ménages est utilisé pour l'éclairage et les appareils électriques (12,3 %), pour le chauffage de l'eau (10,9 %) et pour la cuisine (1,6 %). La Belgique étant un pays au climat tempéré, l'utilisation d'énergie pour le refroidissement est très faible (0,1 %).

Répartition régionale de la vente des carburants en 2021



Des enquêtes auprès des stations-services publiques et privées permettent de répartir les quantités de carburant vendues en Belgique entre les trois régions.

La majorité des carburants est vendue en Région flamande, soit :

- 65,0 % ou 1,7 million de m³ d'essence,
- 66,4 % ou 4,8 millions de m³ de diesel.

La Région wallonne vient ensuite avec :

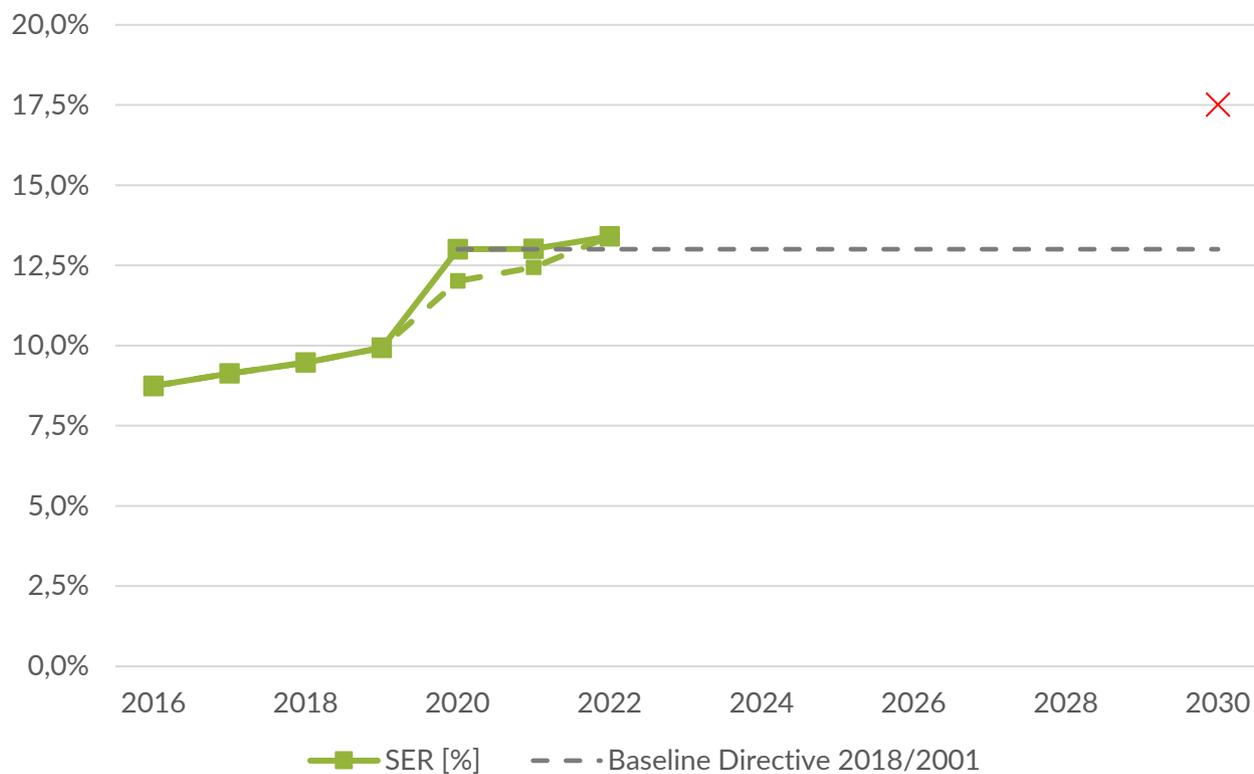
- 29,6 % ou 0,8 million de m³ d'essence,
- 30,6 % ou 2,2 millions de m³ de diesel.

La Région de Bruxelles-Capitale clôture le classement avec :

- 5,4 % ou 0,1 million de m³ d'essence,
- 2,9 % ou 0,2 million de m³ de diesel.

1.3. Suivi des objectifs européens

Part des sources d'énergie renouvelables (SER) dans la consommation finale d'énergie



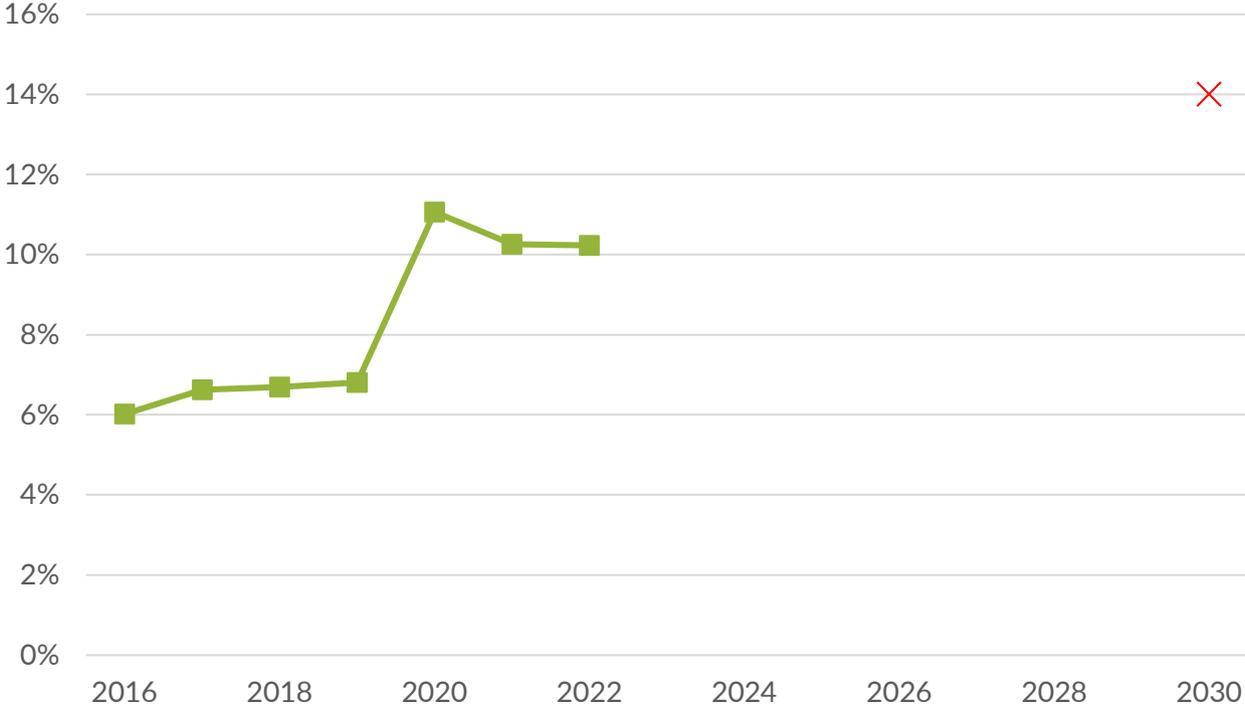


« En 2022, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie s'élevait à 13,40 %. »

Jusqu'en 2020 y compris, la détermination de la part de SER reposait sur les règles de calcul fixées dans la directive 2009/28. Depuis 2021, ce sont les règles de calcul de la directive 2018/2001 qui s'appliquent.

En 2022, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie s'élevait à 13,40 % (la ligne pointillée verte montre la part réelle des SER). Ce pourcentage est supérieur à la valeur minimale requise ou « baseline » de 13 %, imposée par la directive 2018/2001. Contrairement aux deux années précédentes, il ne sera par conséquent pas nécessaire de compter sur l'achat de quantités d'énergie provenant de sources renouvelables auprès d'autres États membres pour atteindre cette valeur minimale requise (la ligne pleine montre la part officielle des SER, qui comprend la part réelle complétée par les achats provenant d'autres États membres).

Part des sources d'énergie renouvelables dans la consommation finale d'énergie dans les transports





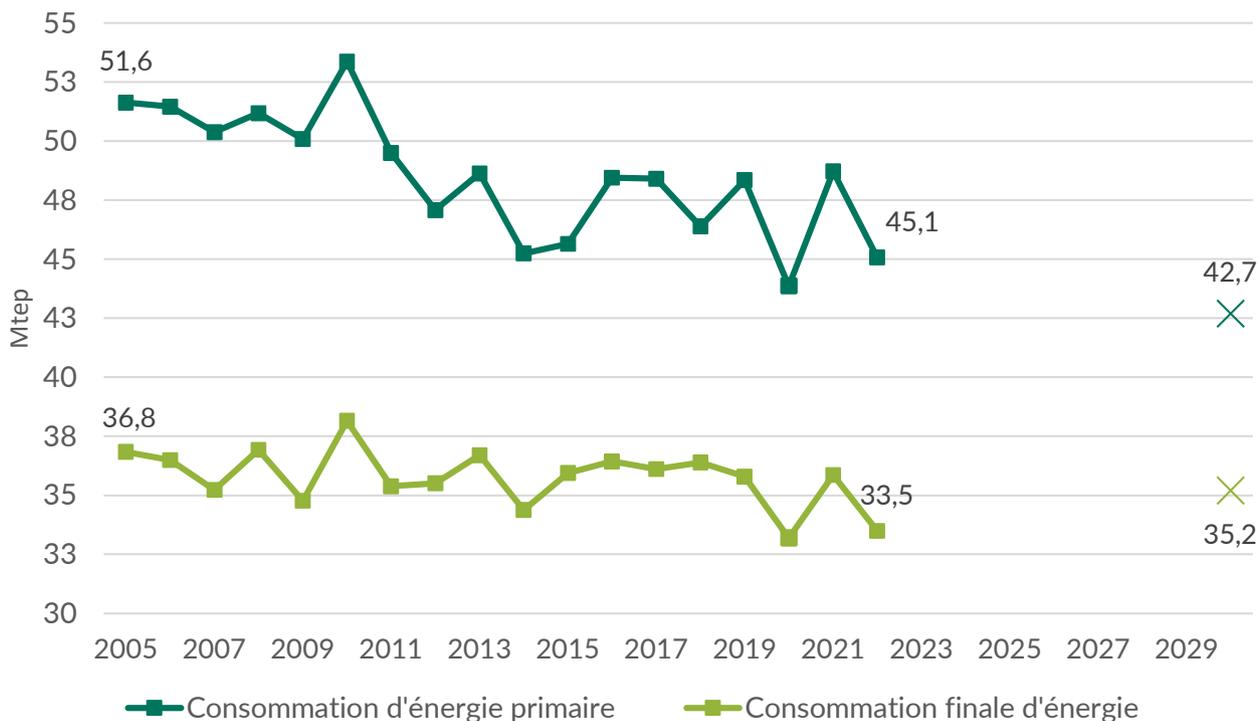
« En 2022,
la **part des énergies renouvelables**
dans la **consommation finale d'énergie**
dans le **secteur du transport** s'élevait à
10,23 %. »

Jusqu'en 2020 y compris, la détermination de la part de SER dans les transports reposait sur les règles de calcul fixées dans la directive 2009/28. Depuis 2021, ce sont les règles de calcul de la directive 2018/2001, dans laquelle a également été fixé un objectif de 14 % pour 2030, qui s'appliquent.

En 2022, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie dans le secteur du transport s'élevait à 10,23 %. La diminution par rapport à 2020 trouve son origine dans un changement des règles de calcul imposées.

Les énergies renouvelables dans les transports proviennent principalement des biocarburants mélangés dans les carburants (essence et diesel). Une part limitée d'électricité renouvelable est également utilisée dans les transports (transport ferroviaire majoritairement).

Suivi des objectifs indicatifs d'efficacité énergétique



La directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique telle que modifiée par la directive 2018/2002 a donné lieu à la fixation, par la Belgique, d'un objectif indicatif de 42,7 Mtep de consommation d'énergie primaire et de 35,2 Mtep de consommation finale d'énergie en 2030.



« En 2022, la **consommation d'énergie primaire et finale** a à nouveau **fortement diminué**. Cette **diminution** est principalement **due à l'invasion de l'Ukraine** par la Russie, et à la **forte hausse des prix de l'énergie** associée. »

Dans la directive 2012/27/UE sur l'efficacité énergétique telle que modifiée par la directive 2018/2002, la consommation d'énergie primaire est définie comme la consommation intérieure brute (qui inclut l'aviation internationale, mais pas l'énergie fournie pour le transport maritime international) dont la consommation non énergétique est déduite. De même, la consommation finale d'énergie inclut l'aviation internationale, mais pas la consommation non énergétique. En raison de définitions divergentes (exclusion de la consommation non énergétique dans la consommation d'énergie primaire et dans la consommation finale d'énergie et inclusion de l'aviation internationale dans la consommation finale d'énergie), les données figurant dans ce chapitre s'écartent des données décrites aux chapitres 1.1 et 1.2.

La diminution moyenne observée dans la consommation d'énergie primaire, qui se remarque moins dans la consommation finale d'énergie, indique que les améliorations les plus importantes sur le plan de l'efficacité ont été réalisées dans le secteur de l'énergie (production d'électricité, raffineries de pétrole, cokeries...). Le pic négatif de consommation en 2020 et le redressement en 2021 montrent clairement l'impact des mesures prises pour lutter contre le coronavirus en 2020. En 2022, la consommation d'énergie primaire et finale a de nouveau fortement diminué. Cette diminution est principalement due à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et à la forte hausse des prix de l'énergie associée, qui a entraîné un changement dans les habitudes de consommation (principalement de gaz naturel et de produits pétroliers) des entreprises et des ménages.

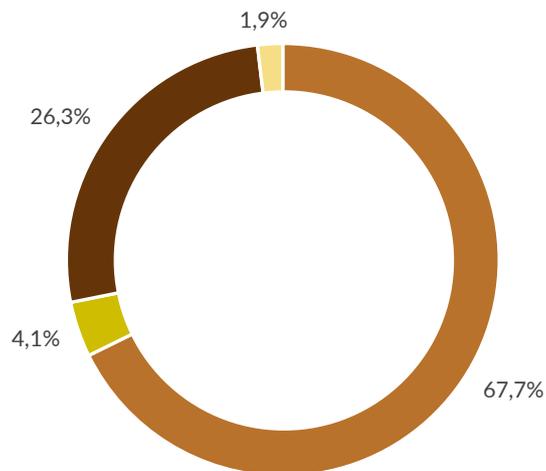
2. Production

2.1. Production d'énergie primaire en 2022

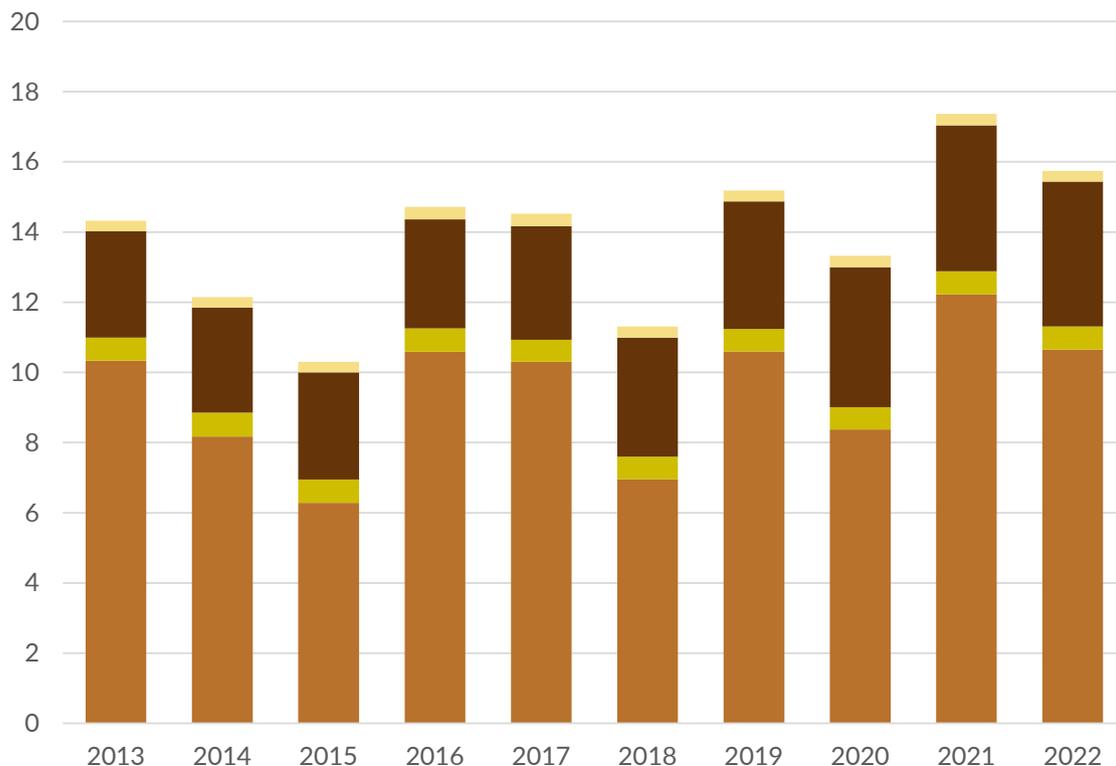
Source d'énergie		Mtep
Énergie nucléaire		10,7
Déchets non renouvelables		0,7
Énergies et combustibles renouvelables*		4,1
Autres**		0,3
Total		15,7

* « Énergies et combustibles renouvelables » comprend l'hydraulique hors pompage, l'éolien, le solaire, la géothermie, les biomasses solide et liquide, le biogaz, les déchets renouvelables et la chaleur ambiante utilisée par les pompes à chaleur.

** « Autres » comprend la récupération de la chaleur des procédés chimiques et le grisou (gaz des mines de charbon).



Évolution en Mtep



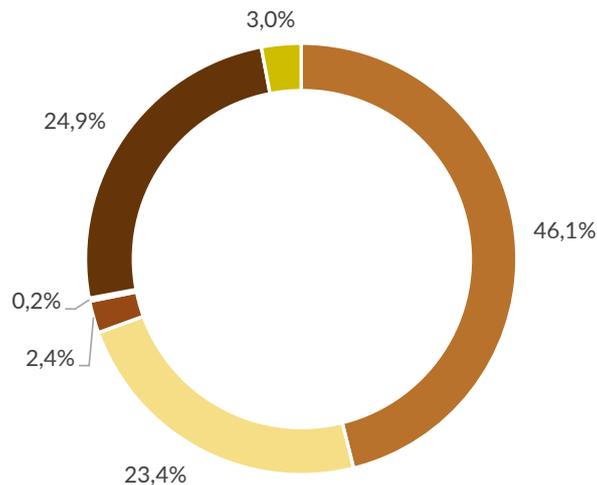
La production d'énergie primaire à partir d'énergies et de combustibles renouvelables a augmenté, passant de 3,0 Mtep en 2013 (part de 21,1 %) à 4,1 Mtep en 2022 (part de 26,3 %). Cette augmentation est principalement due aux nouvelles installations de parcs éoliens et panneaux solaires. Entre 2021 et 2022, la production éolienne a très légèrement diminué, de 0,2 %, à cause de vitesses de vent particulièrement faibles, et la production solaire s'est accrue fortement de 25,7 %. La production d'énergie nucléaire a diminué de 12,8 % par rapport à 2021.

2.2. Production brute d'électricité en 2022

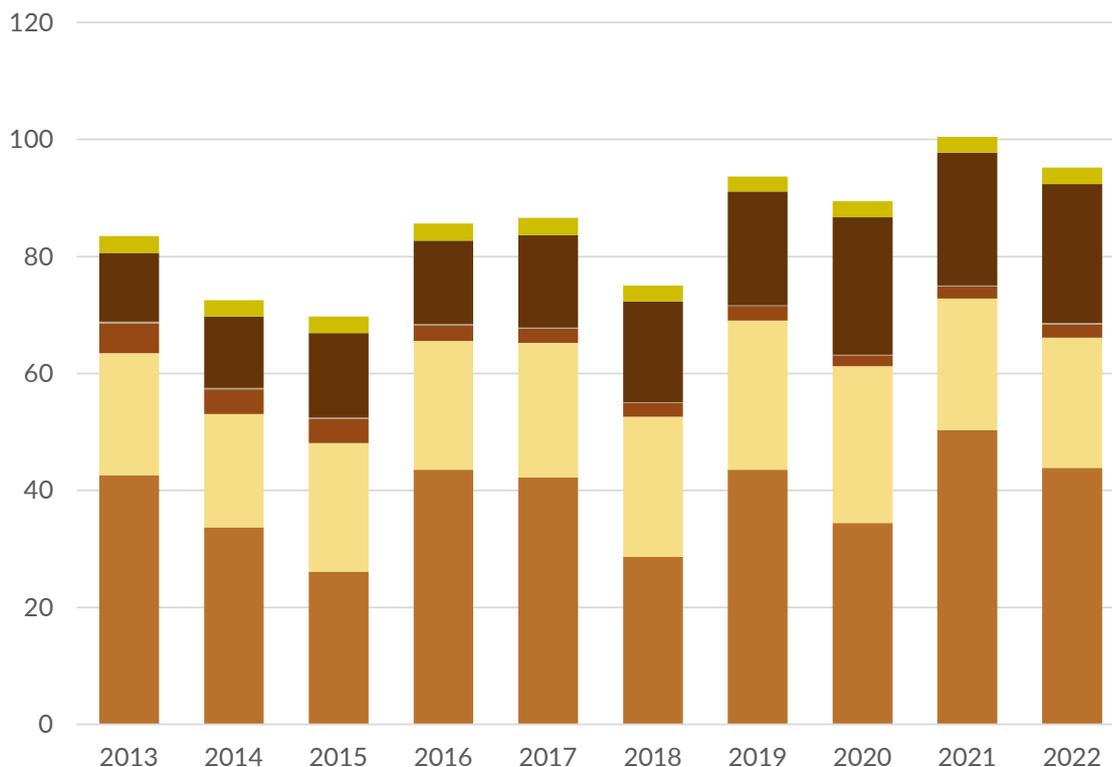
Électricité

	TWh
Nucléaire	43,9
Gaz naturel	22,2
Combustibles fossiles solides et gaz sidérurgiques	2,3
Produits pétroliers	0,2
Énergies renouvelables	23,7
Autres sources*	2,8
Total	95,2

* « Autres sources » comprend l'hydroélectricité pompée, la chaleur de récupération, les déchets non renouvelables et autres.



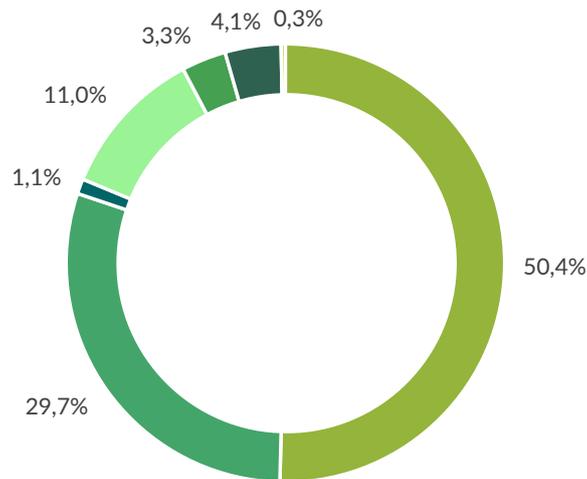
Évolution en TWh



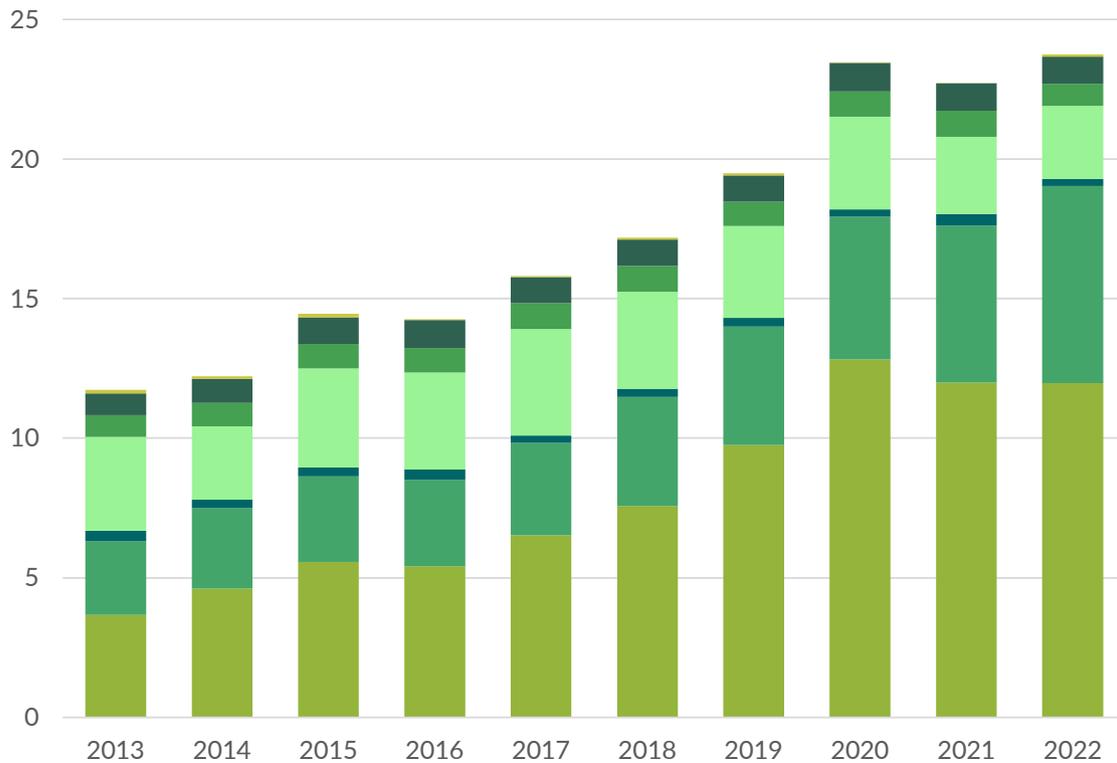
En 2022, la production brute d'électricité était de 5,2 % inférieure à son niveau de 2021, en raison, principalement, d'une diminution de la production des installations nucléaires (-12,8 %, soit -6,4 TWh). Cependant, 2022 reste la deuxième année la plus haute, après 2021, sur le plan de la production brute d'électricité. Au cours de la dernière décennie, la hausse la plus remarquable s'observe dans les énergies renouvelables, où la production a augmenté de 102,4 % (soit +12,0 TWh) par rapport à 2013. L'utilisation des produits pétroliers et des combustibles fossiles solides a fortement diminué (respectivement -15,4 % et -55,9 % sur la décennie passée), au bénéfice principalement des énergies renouvelables. La dernière centrale électrique fonctionnant aux combustibles fossiles solides a fermé ses portes en 2016. L'électricité encore produite aujourd'hui à partir de ce groupe de combustibles provient de gaz manufacturés dans la sidérurgie et de petites centrales de cogénération multi-combustibles.

2.3. Production brute d'électricité issue de sources d'énergie renouvelables en 2022

Électricité	TWh
Éolien	12,0
Solaire	7,1
Hydraulique hors pompage	0,3
Biomasse solide	2,6
Déchets urbains renouvelables	0,8
Biogaz	1,0
Biomasse liquide	0,1
Total	23,7



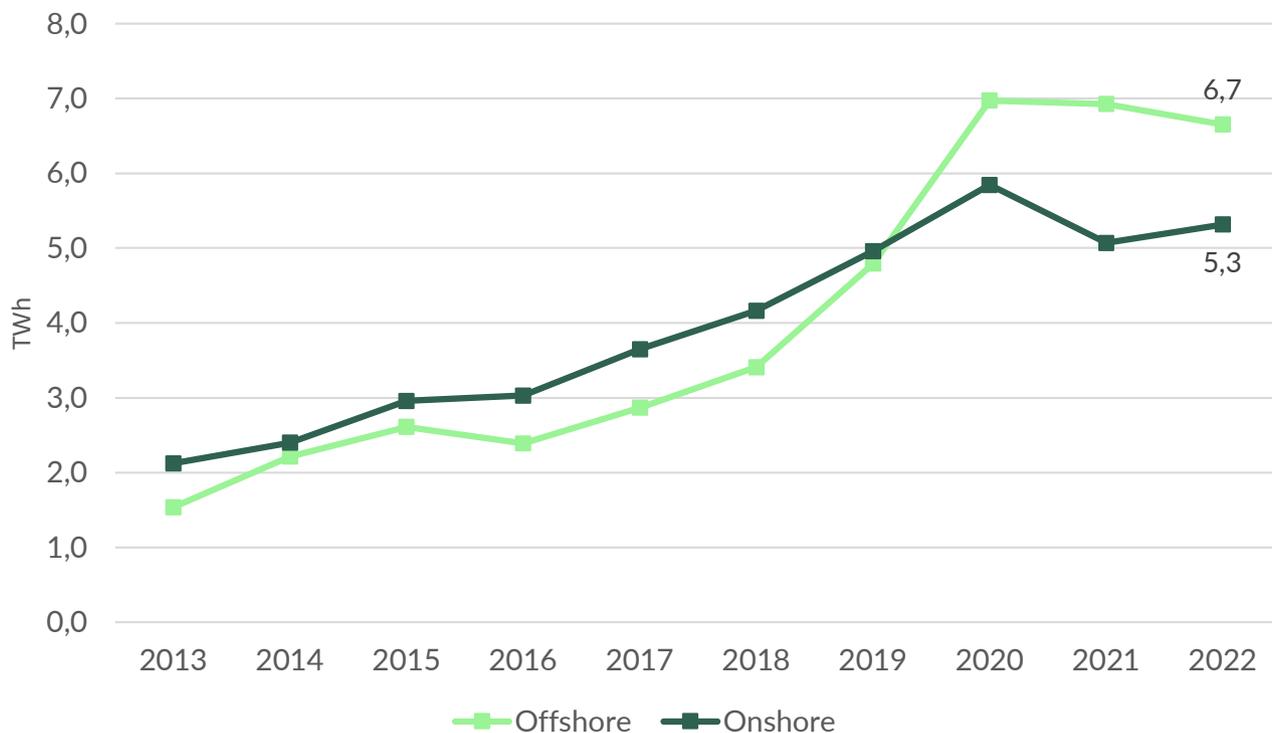
Évolution en TWh



La production d'électricité renouvelable a fortement augmenté au cours de la dernière décennie. La production d'électricité à base d'énergie solaire connaît, pour la cinquième année consécutive, une croissance marquée (+25,7 %). Cette forte hausse est entre autres due au nombre exceptionnellement élevé d'heures d'ensoleillement observé en 2022. La production à base de biomasse solide a repris depuis la baisse de 2014 et a atteint un pic en 2017, avec 3,8 TWh. Entre 2021 et 2022, la production éolienne s'est réduite de 0,2 %, malgré des installations de parcs éoliens supplémentaires. Ce sont des vitesses de vent exceptionnellement faibles en 2022 qui expliquent cette réduction.

L'énergie éolienne est la source d'électricité renouvelable la plus importante, en partie grâce aux parcs éoliens offshore. Ces derniers ont généré 6,7 TWh d'électricité en 2022, soit l'équivalent de la consommation d'environ 1.900.000 ménages (en considérant qu'un ménage moyen consomme 3.500 kWh d'électricité par an).

Évolution en TWh

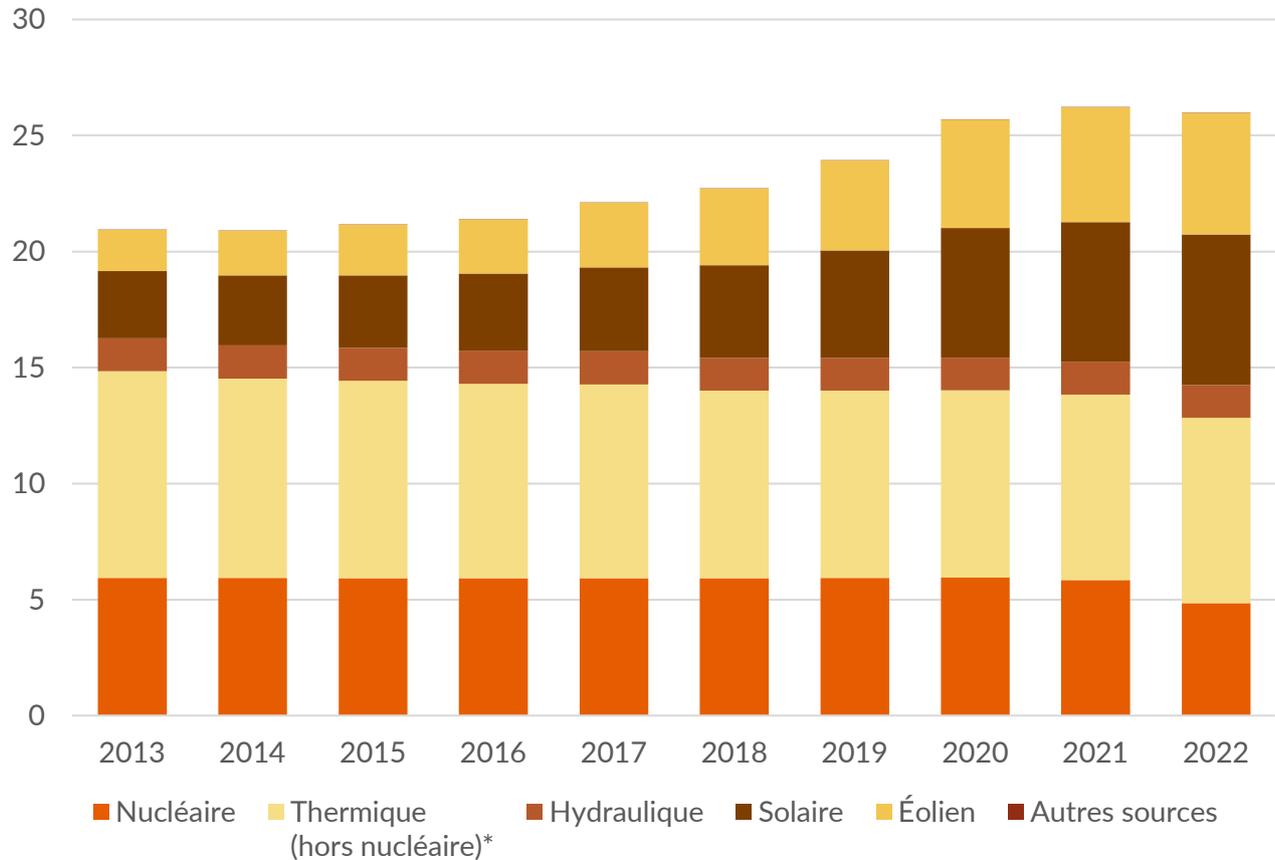




« Les **parcs éoliens offshore** ont généré en **2022** l'équivalent de la **consommation électrique** d'environ **1.900.000 ménages.** »

2.4. Capacité électrique installée fin 2022

Évolution en GW



* « Thermique (hors nucléaire) » comprend les combustibles fossiles solides, les produits pétroliers, le gaz naturel, les combustibles renouvelables et déchets (biomasses solide et liquide, biogaz, déchets renouvelables et non renouvelables).



La capacité électrique installée en Belgique est passée de 20,9 GW en 2013 à 26,0 GW fin 2022, soit une augmentation de 5,1 GW. Les installations thermiques conventionnelles (thermique hors nucléaire) et les installations nucléaires ont diminué respectivement de 0,9 GW et 1,1 GW (Doel 3 a été fermé définitivement en automne 2022). D'autre part, les capacités de production d'électricité renouvelable, principalement celles de l'énergie solaire et de l'énergie éolienne, ont considérablement augmenté. Les capacités installées de ces deux sources d'énergie renouvelables représentent 11,7 GW, soit 45,1 % de la capacité électrique installée totale.

La première zone destinée à l'énergie éolienne offshore dans la partie belge de la mer du Nord a été entièrement construite. Le dernier parc éolien de cette zone est complètement opérationnel depuis décembre 2020. La capacité installée totale en mer s'élève à 2.261,8 MW.

Une deuxième zone destinée à l'énergie éolienne offshore, la zone Princesse Élisabeth, a déjà été définie. La mise en service du premier parc éolien de cette zone est prévue pour 2027-2028. Il est envisagé d'y accueillir une capacité installée totale comprise entre 3.150 et 3.500 MW.

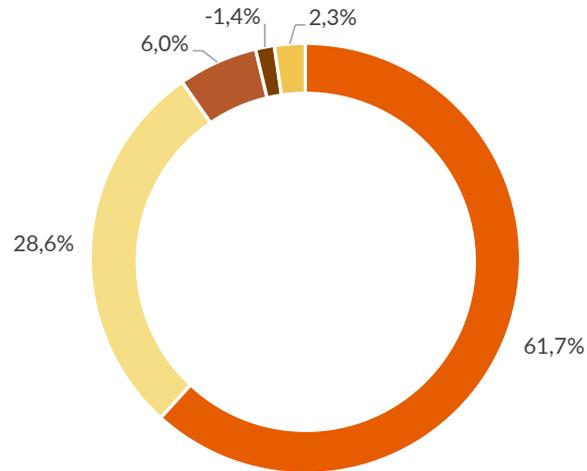
En examinant de plus près la capacité solaire, on remarque qu'environ 64,0 % de celle-ci provient de petits panneaux solaires photovoltaïques de moins de 20 kW. Ce type d'installation se retrouve principalement chez les ménages, ce qui démontre son importance.

L'augmentation de la capacité électrique installée totale ne conduit pas nécessairement à une augmentation de la production d'électricité, principalement en raison de l'intermittence des sources d'énergie que sont le soleil et le vent.

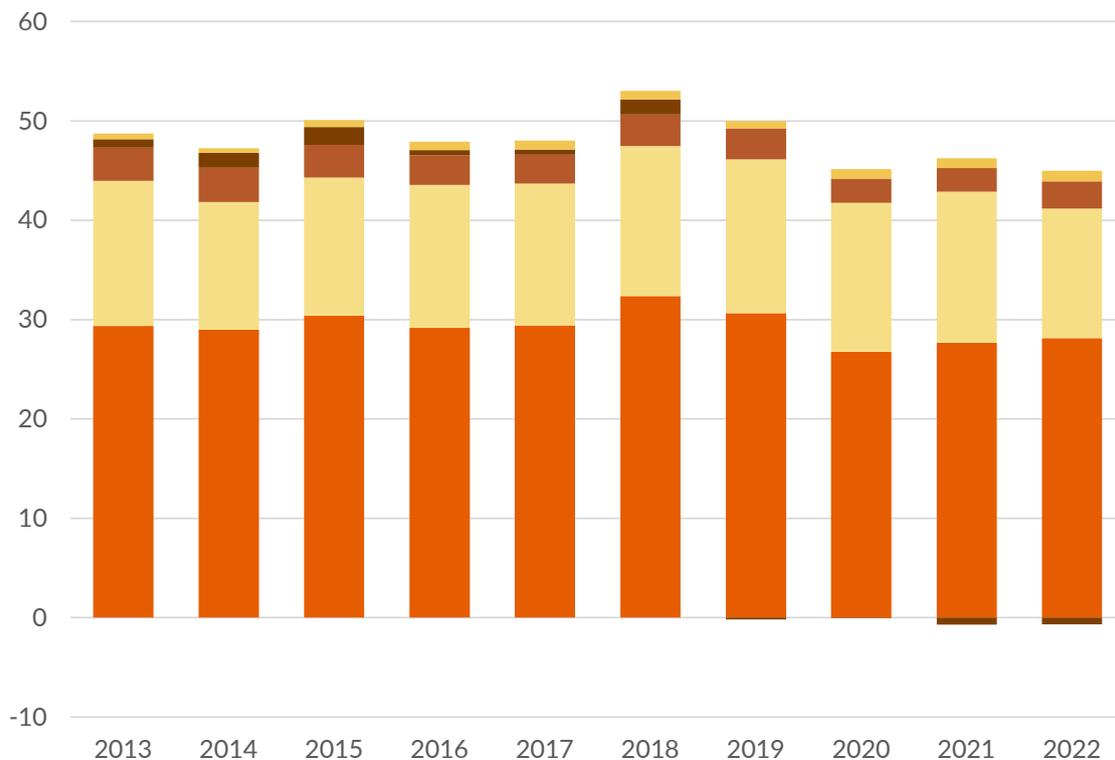
3. Importations

3.1. Importations nettes d'énergie en 2022

Importations nettes		Mtep
Pétrole et produits pétroliers		28,2
Gaz naturel		13,0
Combustibles fossiles solides		2,7
Électricité		-0,6
Combustibles renouvelables et déchets		1,1
Total		44,3



Évolution en Mtep

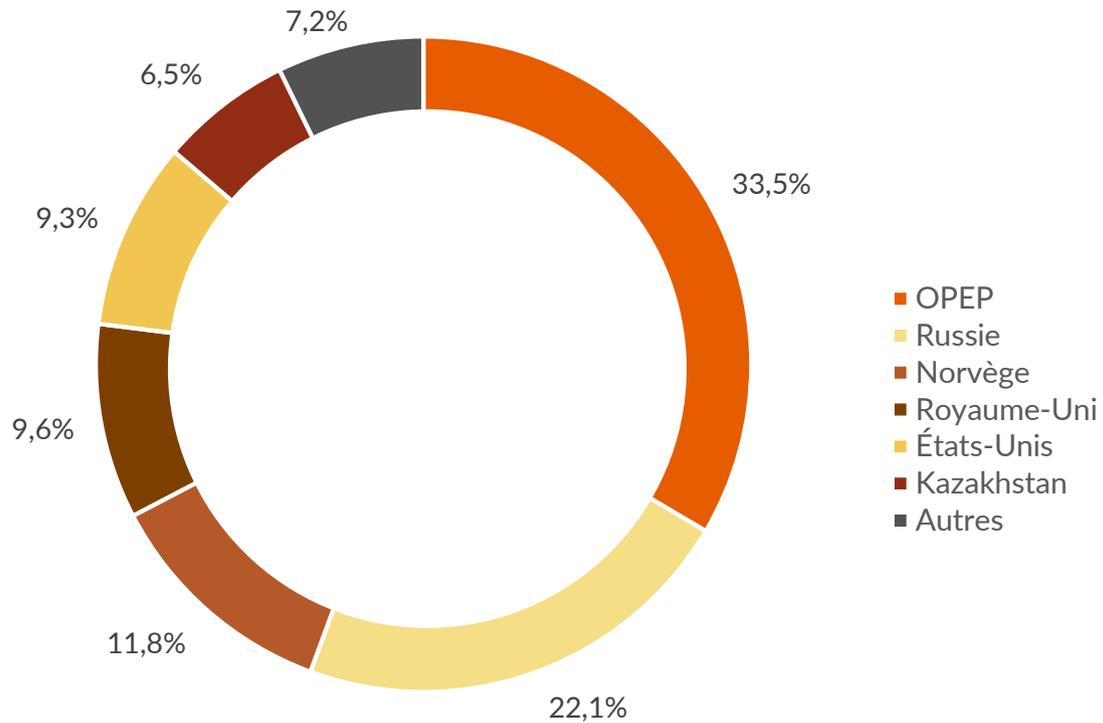


L'exploitation des ressources naturelles d'énergie fossile de la Belgique n'est pas suffisamment rentable. La dernière mine de charbon a fermé en 1992. Il n'y a plus maintenant qu'une petite récupération de charbon provenant de terrils ainsi qu'une extraction de gaz de mine pour la production d'électricité et de chaleur. Par conséquent, la dépendance vis-à-vis des importations de combustibles fossiles pour faire face aux besoins énergétiques domestiques est très forte.

En 2022, la dépendance énergétique, qui correspond au ratio entre les importations nettes et la somme de la consommation intérieure brute et l'énergie fournie pour le transport maritime international, s'élevait à 74,1 %. La diversification des pays d'importation et les stocks stratégiques sont les principaux moyens de garantir la sécurité d'approvisionnement.

3.2. Origine des importations par source d'énergie primaire en 2022

Origine des importations de pétrole brut

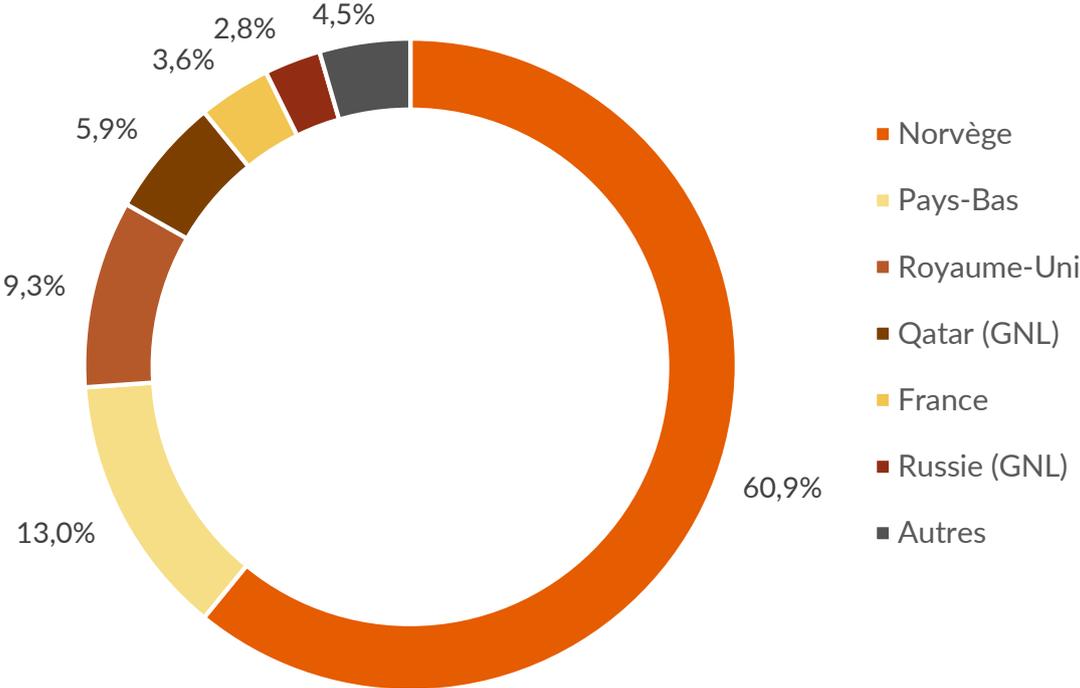




« En 2022, un tiers du pétrole brut importé provenait des pays de l'OPEP. »

En 2022, près d'un tiers du pétrole brut importé provenait des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). De l'OPEP, l'Arabie saoudite et l'Irak étaient les pays desquels la Belgique a le plus importé (9,1 % et 7,7 % respectivement). La part de pétrole brut provenant de Russie a diminué à 22,1% en 2022 alors qu'elle était toujours supérieure à 30 % auparavant. « Autres » désigne des pays tels que l'Argentine, l'Azerbaïdjan, le Brésil, le Canada, la République démocratique du Congo, la France, la Guyane et Trinité-et-Tobago. En raison de la situation géopolitique en Ukraine et des sanctions imposées par l'UE sur le pétrole brut russe, une diversification accrue des origines du pétrole brut a également été observée en 2022, en prévision d'une interdiction totale du pétrole brut en provenance de Russie.

Origine des importations de gaz naturel consommé en Belgique



« Le gaz consommé en Belgique provient principalement de la Norvège, des Pays-Bas et du Royaume-Uni. »



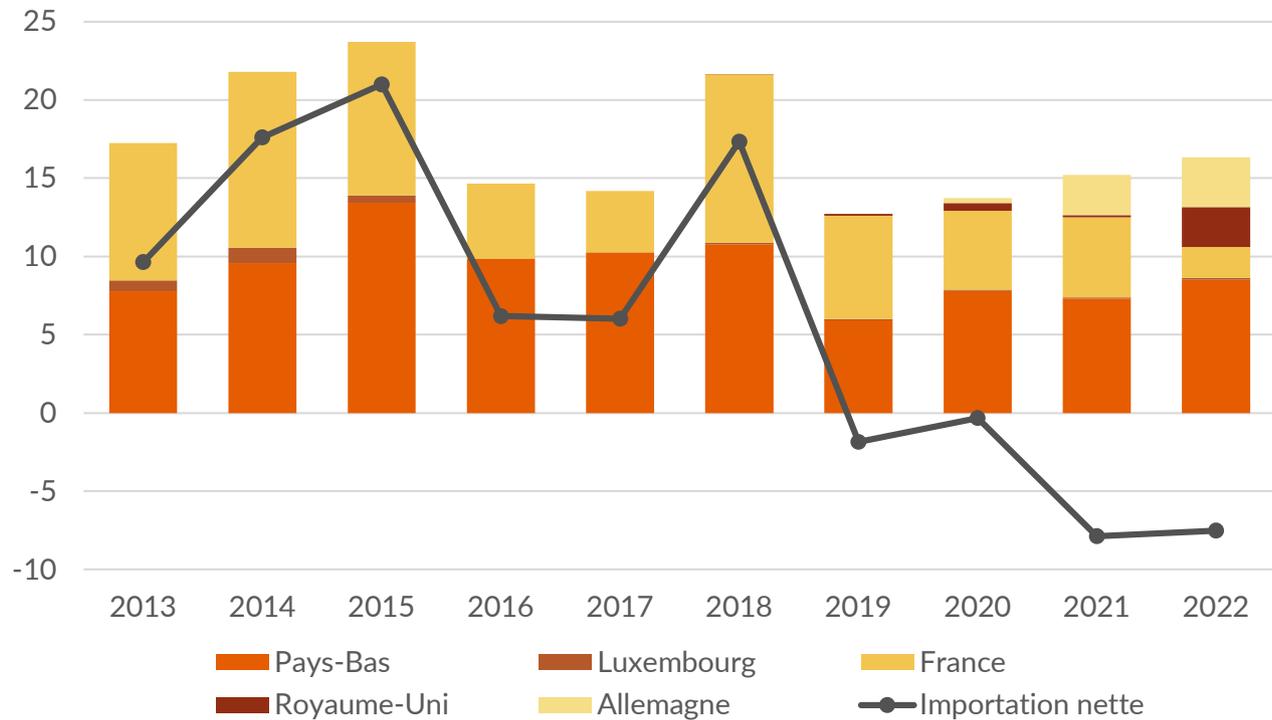
La Belgique se trouve à un carrefour international du gaz, avec des points d'interconnexion frontaliers avec plusieurs pays, ainsi que le port de Zeebrugge par lequel le gaz naturel liquéfié (GNL) est importé. En 2022, à la suite de la forte diminution des imports de gaz russe en Europe, 73 % du gaz qui est entré en Belgique a transité vers un pays voisin.

En raison des conventions de déclaration d'Eurostat en matière de commerce international, les importations nettes ne donnent pas une image représentative de la situation belge, eu égard au traitement différencié du GNL. En effet, contrairement aux importations nettes de gaz par gazoduc, les importations nettes de GNL englobent non seulement le GNL consommé ou stocké en Belgique, mais aussi le GNL regazéifié et réexporté. C'est pourquoi, il a été décidé de présenter l'origine du gaz naturel qui a été consommé ou stocké en Belgique plutôt que les importations nettes.

En 2022, 88,5 % du gaz consommé en Belgique est entré via gazoduc. Respectivement 60,9 %, 13 %, 9,3 % et 3,6 % du gaz consommé en Belgique proviennent de la Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la France (GNL regazéifié). D'autre part, respectivement 5,9 % et 2,8 % du gaz consommé en Belgique sont arrivés par bateau en provenance du Qatar et de la Russie, sous forme de GNL. La catégorie « Autres » désigne les États-Unis, la Russie (via gazoduc), le Danemark, l'Algérie, l'Angola, Le Cameroun, l'Égypte et la Guinée équatoriale.

3.3. Origine des importations d'électricité en 2022

Évolution en TWh





« En **2022**, la Belgique a été **exportatrice nette d'électricité** pour pour la **quatrième année consécutive**, après de nombreuses années d'importations nettes positives. »

Afin de répondre à la demande d'électricité, la Belgique peut compter sur les importations des pays voisins. Il existe une relation inversement proportionnelle entre ces données et les chiffres de production d'électricité, comme présenté au chapitre 2.2. Les années où la production est faible (2014, 2015 et 2018, par exemple) enregistrent des importations d'électricité très élevées.

Fin 2020, les travaux d'interconnexion ALEGrO entre la Belgique et l'Allemagne ont été achevés, permettant l'échange d'électricité entre les deux pays. Depuis novembre 2020, cette interconnexion est disponible pour les activités commerciales. Avec ALEGrO (1.000 MW), la capacité d'importation commerciale maximale s'élève, depuis 2020, à 6.500 MW.

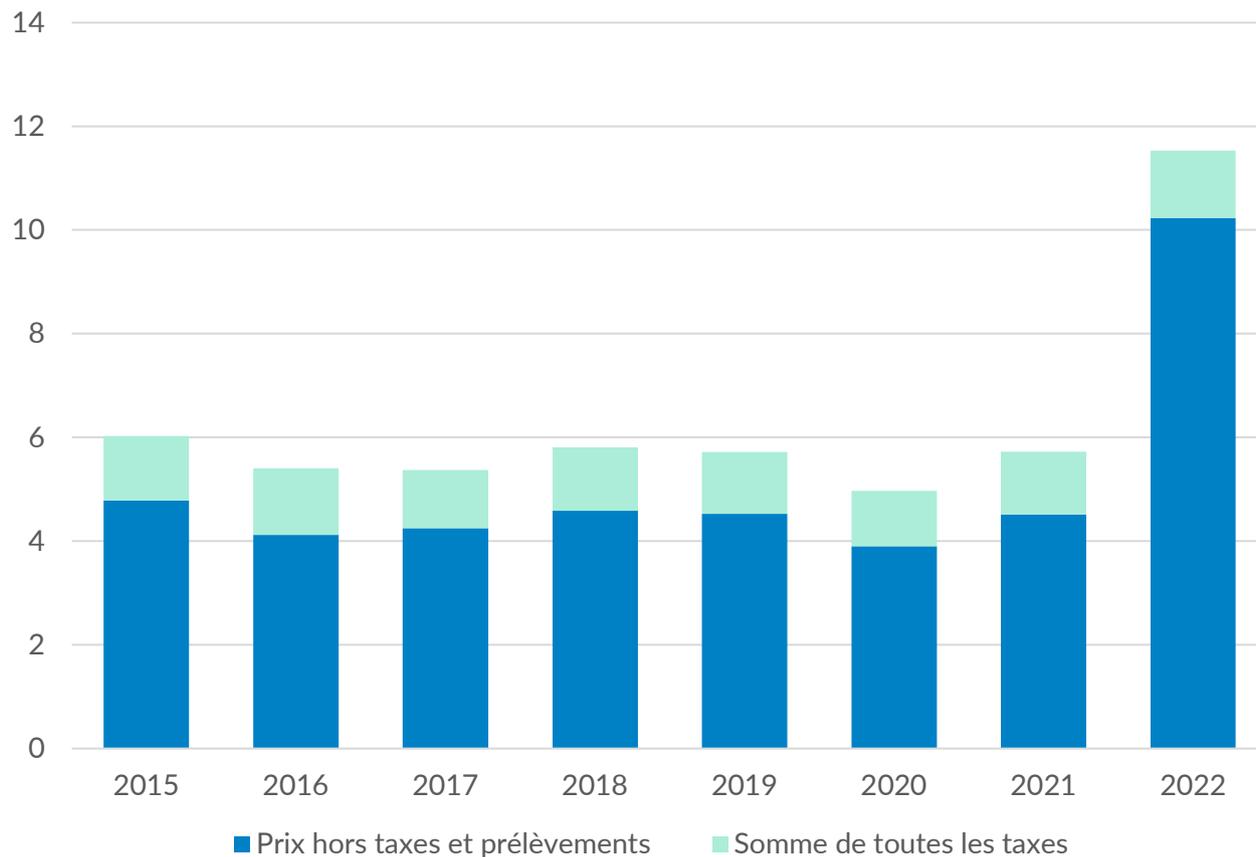
En 2022, les importations nettes d'électricité ont été négatives pour la quatrième année consécutive après de nombreuses années d'importations nettes positives. Cela indique un surplus de production d'électricité par rapport à la demande intérieure. Les importations nettes en Belgique ont été positives avec les Pays-Bas et l'Allemagne (respectivement 3,6 et 1,3 TWh) ; elles ont été négatives avec la France, le Luxembourg et le Royaume-Uni (respectivement -9,9, -1,8 et -0,8 TWh). Il en a résulté une exportation nette de 7,5 TWh en 2022. Les exportations vers le Royaume-Uni sont essentiellement dues aux prix plus élevés aux moments de pointe au Royaume-Uni que sur le continent. La hausse des exportations vers la France est due, quant à elle, à une disponibilité faible des installations nucléaires françaises.

4. Prix

4.1. Prix du gaz naturel en 2022

Évolution en centimes d'euros/kWh

Tranche de consommation D2 (20 à 200 GJ/an)



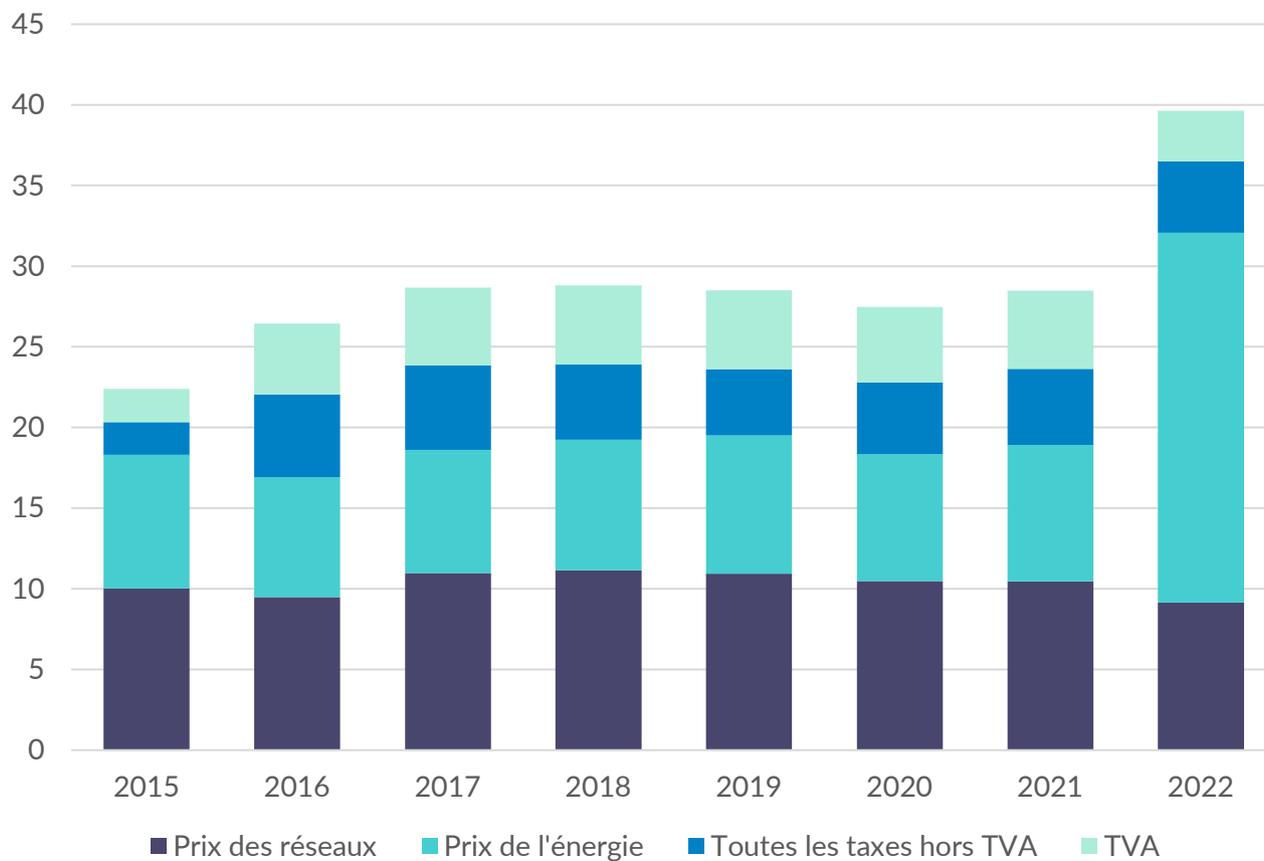
« Un ménage belge moyen a payé **11,5 centimes d'euros/kWh** pour son **gaz naturel en 2022**, soit **102 % de plus** qu'en 2021. »

Un ménage belge moyen a payé 11,5 centimes d'euros/kWh pour son gaz naturel en 2022, soit 102 % de plus qu'en 2021. Le prix hors taxes et prélèvements, qui comprend les coûts de l'énergie, de la fourniture et des réseaux, représente 88,7 % du prix total. La part de la TVA et des autres taxes est de 11,3 %. À la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le prix du gaz naturel a fortement augmenté. Des mesures compensatoires ont été mises en place pour alléger les factures d'énergie comme la réduction de la TVA de 21 % à 6 % à partir d'avril 2022 ainsi que le forfait fédéral de base gaz et l'extension du tarif social.

4.2. Prix de l'électricité en 2022

Évolution en centimes d'euros/kWh

Tranche de consommation DC (2.500 à 5.000 kWh/an)



« Un ménage belge moyen a payé **39,6 centimes d'euros/kWh** pour son électricité en **2022**, soit **39,2 % de plus** qu'en **2021**. »

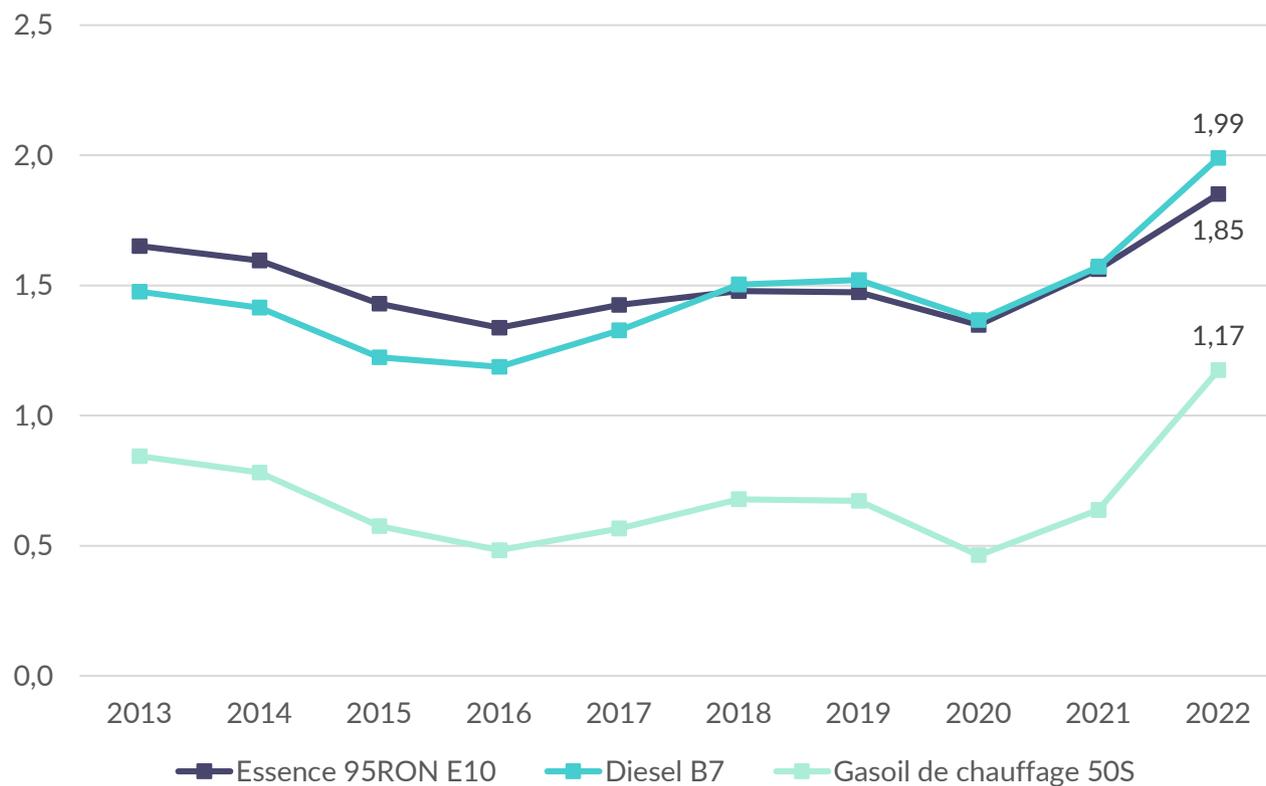


Un ménage belge moyen a payé 39,6 centimes d'euros/kWh pour son électricité en 2022, soit 39,2 % de plus qu'en 2021. Le coût de l'énergie représentait 57,9 % du total de la facture d'électricité en 2022. Les tarifs des réseaux sont restés stables et représentaient 23,1 %. La part des taxes a atteint 19,1 % du total de la facture.

Influencé par le prix du gaz naturel, le prix de l'électricité a également augmenté en 2022. Des mesures compensatoires ont été mises en place pour alléger les factures d'énergie comme la réduction de la TVA de 21 % à 6 % à partir de mars 2022 ainsi que la prime fédérale de chauffage, le forfait fédéral de base électricité et l'extension du tarif social.

4.3. Prix des produits pétroliers en 2022

Évolution en euros/litre

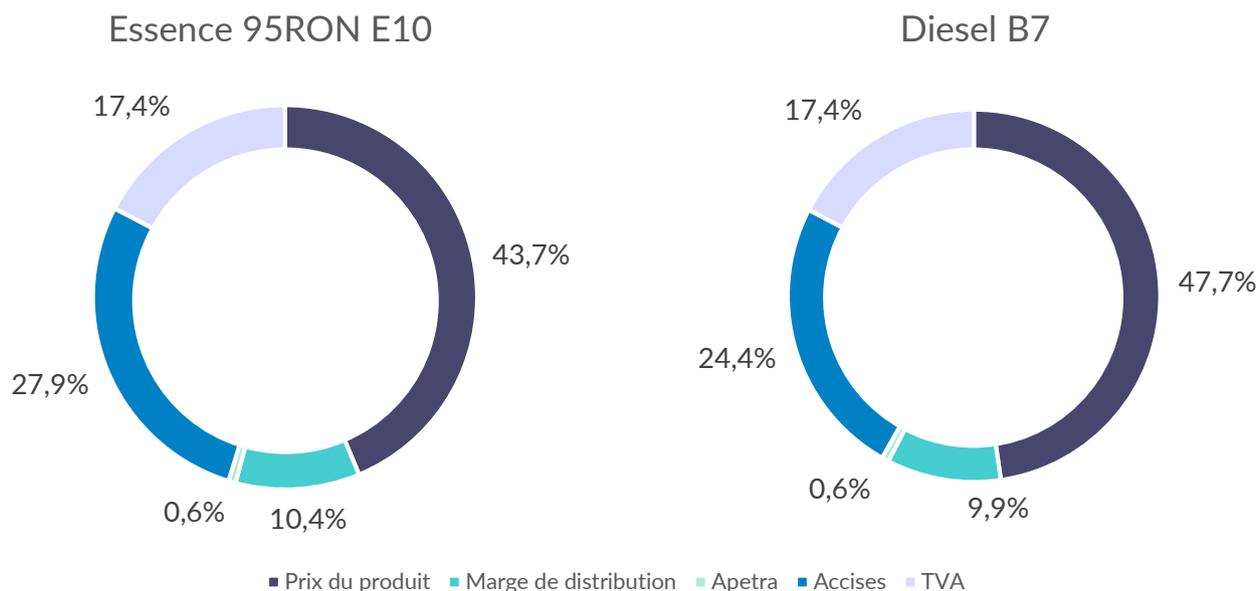




« En **2022**, les prix de tous les produits pétroliers ont atteint des **niveaux sans précédent**, conséquence directe de la **situation géopolitique en Ukraine**. »

Après une baisse importante des prix maxima annuels moyens en 2020, les prix des produits pétroliers se sont redressés durant 2021, pour retrouver leur niveau pré-crise du coronavirus. En 2022, les prix de tous les produits pétroliers ont atteint des niveaux sans précédent, conséquence directe de la situation géopolitique en Ukraine. Afin d'adoucir cette hausse, le gouvernement a décidé d'une baisse d'accises de 17,5 centimes d'euros par litre (tva incluse) pour l'essence et le diesel à la mi-mars 2022. Les prix ont à nouveau diminué à l'automne 2022, principalement en raison d'une légère baisse de la croissance économique (à la suite d'une inflation forte), ce qui a mené à une demande plus basse. Étant donné cette baisse, le système de cliquet a été activé en septembre 2022 sur les accises pour l'essence, ce qui les a ramenées progressivement à leur niveau initial. Parallèlement à cette réduction des accises, le chèque mazout a également été introduit.

4.4. Composition des prix pétroliers en 2022



La composition du prix maxima du diesel B7 et de l'essence 95RON E10 est très similaire. Le prix de la composante « Énergie » représente entre 44 % et 48 % du prix total. Vient ensuite la marge de distribution qui est de l'ordre de 10 %. Ce paramètre couvre les coûts de distribution et de logistique pour acheminer le produit jusqu'à l'utilisateur final. La contribution de la société chargée de détenir les stocks stratégiques de pétrole brut et de produits pétroliers (Apetra) représente une part de 0,6 % du prix total. Enfin, s'ajoutent les charges réglementaires et les taxes, sous forme de droits d'accises (25-28 %) ainsi que la TVA (17,4 %).

« Le prix de la composante « énergie » représente moins de la moitié du prix total du produit pétrolier. »





SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
N° d'entreprise : 0314.595.348
economie.fgov.be

